



Commune  
de **Milvignes**

# Milvignes *Infos*

Bulletin  
communal

AVRIL 2021 | N° 2

## EDITO

Cette année 2021 marque la commémoration des 150 ans des événements de 1871.

Si la Commune de Paris a marqué les esprits par cette expérience sociale et politique inédite réprimée dans le sang, l'arrivée des Bourbakis a touché plus directement Milvignes.

Au cours d'un hiver terrible, 80'000 soldats français se sont trouvés acculés par l'armée prussienne à la frontière et ont trouvé refuge en Suisse. Cantonnés en partie à la caserne de Colombier, ils ont été accueillis par la population. Des scènes de misère ont été rapportées, les chevaux affamés mangeaient la queue de leurs devanciers, puis attachés aux arbres, ils ont détruit ce qui n'était pas encore l'allée des Bourbakis. Logés par-ci par-là, les soldats ont, peu à peu, été envoyés à travers la Suisse.

Mi-mars 1871, la paix signée, les internés peuvent rentrer dans leurs familles. Vingt-quatre d'entre eux trouvent cependant la mort dans un accident ferroviaire en gare de Colombier. Un monument funéraire rappelle la mémoire de ces malheureux combattants. Cette page d'histoire met en lumière la tradition d'ouverture et d'accueil qui est la nôtre depuis longtemps. Aujourd'hui, ce ne sont plus des soldats de passage que nous accueillons, mais des migrants venus de loin et sans doute amenés à rester longtemps. Intégrons-les, apprenons d'eux, en les côtoyant et en les invitant à partager notre commune.

**Natacha Aubert**

*Conseillère communale,*

*dicastères du patrimoine bâti et des domaines, de la vie associative, de la culture et du tourisme*

## Nouveau site internet communal : la commune en 100 réponses

La commune de Milvignes s'est dotée d'un nouveau site internet depuis le début du mois d'avril.

Avec une nouvelle conception graphique et une ergonomie axée notamment sur les mégas menus, cette nouvelle plateforme tend à une simplification de l'information et permet de structurer la navigation.

Une FAQ (foire aux questions), qui sera régulièrement révisée, permet une information directe et ciblée.

Les commerces et entreprises situés sur le territoire communal sont, sur demande, recensés dans un annuaire, de même que les activités culturelles et sportives offertes par les sociétés et asso-

ciations locales. Les événements et actualités sont également mis en évidence.

Le site bénéficie des techniques permettant d'assurer une utilisation sur les différentes plateformes fixes et mobiles. Il sera amené à être développé et complété par de nouvelles fonctionnalités.

Notre service communication reçoit volontiers toutes remarques ou questions éventuelles par courriel, à l'adresse : [milvignes.communication@ne.ch](mailto:milvignes.communication@ne.ch).

## Aide Covid

Le Conseil communal tire un premier bilan positif des aides allouées l'an passé en lien avec la crise sanitaire. La Commune a reçu des remerciements pour les soutiens accordés directement aux entreprises et commerces locaux, et par le biais des bons distribués à toute la population. Le soutien apporté aux nouvelles places



d'apprentissage, aux sociétés locales et aux personnes rencontrant des difficultés (sous la forme de bons) a également été relevé. Le Conseil communal reste très attentif à l'évolution de la situation et prendra, au besoin, d'éventuelles nouvelles mesures de soutien.

## Permis de construire de minime importance

Avec l'arrivée des beaux jours, beaucoup de personnes ont envie d'aménager les extérieurs de leur maison avec, par exemple, des pergolas, des cabanes de jardin ou des abris pour les animaux.

Nous vous rappelons que des demandes de permis de construire sont nécessaires pour la plupart de ces réalisations. Le Service technique et des constructions se tient à disposition pour tout renseignement.

## Engagement d'une déléguée culture, loisirs, sport et tourisme

Le 1<sup>er</sup> avril, Mme Julie Matthey est entrée en fonction comme première déléguée à la culture, loisirs, sport et tourisme (CLST).

Après avoir travaillé plus de six ans à la Maison de l'Absinthe à Môtiers comme responsable conservation, communication et médiation culturelle, tout en étant présidente du club de volley des Ponts-de-Martel, Mme Matthey va dorénavant mettre son énergie et ses compétences au service de la commune. Elle sera appelée à prendre contact avec toutes les associations locales pour dresser un tableau complet des activités multiples qui s'y déroulent. Elle devient ainsi la personne de référence pour les demandes de subsides. Parallèlement, elle tentera de mettre sur pied des activités qui renforceront les liens entre les différents acteurs de la commune et entre les trois villages. Elle mettra aussi en avant les atouts de Milvignes pour faire rayonner notre commune alentour.

Contact : [milvignes.cls@ne.ch](mailto:milvignes.cls@ne.ch)

## Elimination des lingettes et couches biodégradables

Afin d'assurer un fonctionnement optimal de la station d'épuration de La Saunerie à Colombier, et dans le but de préserver nos ruisseaux et nos rives, nous vous prions de **ne pas jeter vos lingettes, bandes hygiéniques, couches-culottes et autres éléments solides dans les toilettes.**

Même si certains produits sont biodégradables, ceux-ci ne se décomposent pas avant leur arrivée à la station d'épuration. Cette situation a pour effet de colmater les entrées à l'usine de traitement tout en créant un dysfonctionnement. En parallèle, les charges d'exploitation augmentent et ces coûts sont directement répercutés sur le traitement des eaux usées. De plus, en cas de fortes pluies, il est très probable que ces éléments de retrouvent, via les déversoirs d'orage, dans les lits des ruisseaux et



même dans le lac. Cela crée une vision peu agréable.

Nous profitons également de vous rappeler que les familles ayant des enfants à charge peuvent retirer gratuitement, auprès de l'administration communale de Milvignes, 20 sacs poubelles de 35 l par an et par enfant de moins de deux ans révolus.

## Mobilité douce : projet-modèle

Soutenu par la Confédération, le projet-modèle « Milvignes mobilise : unir durablement ses trois cœurs » vise à identifier les besoins, les freins et les bonnes pratiques pour favoriser dans nos villages le passage à une mobilité douce et durable, qu'elle soit piétonne ou cycliste. Un questionnaire sera adressé à toute la population dans les prochaines semaines. Nous vous remercions de lui réserver un bon accueil.

## Lutte contre les plantes invasives ou envahissantes

Certaines plantes – appelées également néophytes, désignant les plantes non-indigènes – se révèlent être des espèces dites invasives ou envahissantes. Elles se répandent rapidement et massivement au détriment de nombreuses plantes indigènes et peuvent représenter un véritable danger pour la santé, l'économie agricole ou l'environnement.

Une liste noire répertorie les espèces problématiques au niveau de la Confédération. Le Canton de Neuchâtel a retenu, quant à lui, 15 de ces espèces invasives :

- 1 Ambroisie
- 2 Berce du Caucase
- 3 Renouées asiatiques
- 4 Solidage du Canada et Géant
- 5 Impatiente glanduleuse
- 6 Sénéçon du Cap
- 7 Bunias d'Orient
- 8 Souchet comestible
- 9 Vergerette annuelle
- 10 Laurier-cerise
- 11 Buddléa de David
- 12 Ailante
- 13 Sumac ou Vinaigrier
- 14 Robinier faux-acacia
- 15 Elodée de Nuttal et du Canada (aquatique)

Le géoportail SITN, [www.sitn.ch](http://www.sitn.ch), permet de visualiser la situation des néophytes envahissantes dans le canton et, cas échéant, d'annoncer une nouvelle plante (Thème : Plantes invasives).

Informations sur [www.ne.ch/neophytes](http://www.ne.ch/neophytes).

Le Conseil communal vous recommande la plus grande prudence lors de l'achat de plantes pour votre jardin, car malheureusement certaines de ces espèces sont en vente libre.

## Démarchage commercial : restez vigilants

Quelques citoyens nous ont informés avoir été contactés récemment par un bureau de conseils en matière d'énergies renouvelables, qui prétendait être mandaté par la commune.

Aussi, nous rappelons que **la commune n'est en aucun cas impliquée dans du démarchage téléphonique commercial, quel qu'en soit l'objet.**

Toute action ou proposition relevant des autorités communales serait, en tous les cas, formulée par courrier officiel établi au nom du Conseil communal.

Nous invitons donc la population à faire preuve de vigilance.

## Le 21 mai, profitons de la nuit !

Le vendredi 21 mai 2021, Milvignes participera au lancement de la dixième édition de la *Fête de la Nature*. L'éclairage public des cœurs de nos villages, ainsi que le château de Colombier, ne s'allumeront pas ce soir-là, afin de sensibiliser la population à la problématique de la pollution lumineuse sur notre organisme et sur la biodiversité.

En 2019, seules les communes du Grand Genève et des communes transfrontalières avaient participé à cette première édition de *La nuit est belle !* En 2021, toutes les communes de Suisse romande sont invitées à participer à cet événement unique et symbolique. Le Conseil communal vous invite à prendre part activement à cette action en éteignant vos vitrines et l'éclairage extérieur de vos balcons et/ou jardins.

## INFORMATIONS OFFICIELLES

### DATES DES PROCHAINES SÉANCES DU CONSEIL GÉNÉRAL

03.06.2021 – 09.09.2021 – 11.11.2021 – 16.12.2021

### PROCHAINES SÉANCES DE LA COMMISSION D'URBANISME

25.05.2021 – 22.06.2021 – 17.08.2021 – 21.09.2021 – 19.10.2021 – 16.11.2021 – 14.12.2021

**Ne seront traités que les dossiers reçus 10 jours avant la date de la séance de la Commission d'urbanisme.**